

Solidarités de crise, solidarités de routine
dans la prise en charge familiale des personnes dépendantes
De l'analyse de résultats à la production de données

Résumé

Les difficultés rencontrées pour démêler les enjeux des dispositifs de politiques sociales en faveur des personnes dépendantes âgées, enjeux revenus brutalement au devant de la scène l'été dernier, nous ont conduits, voilà trois ans, à constituer une petite équipe de recherche, baptisée "MEDIPS", composée de sociologues, d'anthropologues et d'économistes partageant la même conviction que les techniques d'enquêtes ethnographiques et statistiques se complètent efficacement et qu'un dialogue disciplinaire précoce leur serait utile pour mieux comprendre sur qui repose la solidarité familiale, quels processus institutionnels, économiques et moraux mènent aux configurations d'aide observées, et, à terme, intégrer ces connaissances dans des modèles économétriques permettant d'évaluer les dispositifs de politiques publiques en faveur des personnes dépendantes, âgées ou non. Aujourd'hui, l'équipe s'est étoffée de jeunes étudiants, des pistes déjà empruntées appellent un approfondissement tandis que de nouvelles s'ouvrent.

Dans ce contexte, l'objectif de notre présent projet est triple. Nous souhaitons tout d'abord approfondir l'étude du fonctionnement en routine de ce que nous appelons les "maisonnées" (ensemble des personnes mobilisées plus que professionnellement autour d'une personne dépendante), tout d'abord, en vérifiant statistiquement nos hypothèses, issues de monographies, concernant les liens entre formes familiales et fonctionnement de la solidarité familiale à l'égard des dépendants et, ensuite, en prêtant une attention particulière (descriptive et modélisatrice) au rôle qu'ont les différentes normes de justice familiale revendiquées et mises en œuvre, pour expliquer la répartition des efforts de production et de financement consentis *in fine* par les différents membres d'une famille. Afin d'aboutir à une compréhension complète du fonctionnement des maisonnées, groupes labiles et peu définis par le droit, il convient de compléter l'analyse des fonctionnements de routine, par celle des moments que nous qualifions de "crise" (sans connotation pessimiste), situations de remise en cause du fonctionnement concret de la solidarité familiale, de ses frontières, voire de son existence même. Ces deux axes de recherche mêlant chacun à leur manière analyses de données statistiques et ethnographiques, descriptions, classifications et modélisations plus ou moins formalisées, soucis des dimensions économique, sociale et anthropologique des solidarités familiales, ont pour même horizon de concevoir un protocole de recueil standardisé, utilisable par un institut de statistiques, qui permette une meilleure description à grande échelle du fonctionnement statique et dynamique des solidarités familiales, dans leurs différentes dimensions.

**solidarités de crise, solidarités de routine
dans la prise en charge familiale des personnes dépendantes**

De l'analyse de résultats à la production de données

Le dialogue entre sciences économiques et sociologie connaît actuellement un regain de vigueur et s'ancre aujourd'hui plus fortement dans la confrontation de démarches résolument empiriques [86] autour de thèmes privilégiés tels que le travail, la formation et l'éducation, l'immigration ou encore les solidarités inter-générationnelles... Si le dialogue interdisciplinaire se développe autour de ces questions de recherche appliquée, c'est que, plus qu'ailleurs, il y apparaît comme une démarche de recherche fructueuse, soit que ces questions renvoient à des objets d'analyse classiques dans chacune des disciplines et qu'elles aient donné lieu à de solides corpus de résultats qu'il semble temps de confronter les uns aux autres, soit, qu'au contraire, ces questions résistent, échappant sans cesse aux tentatives d'approches uni-disciplinaires.

L'organisation des solidarités publiques et privées autour des personnes dépendantes entre dans cette deuxième catégorie des questions rebelles à l'analyse uni-disciplinaire. Comprendre la logique des dispositifs concrets mis en place pour prendre soin de personnes dépendantes, qu'il s'agisse de nourrissons, d'enfants handicapés ou de personnes souffrant d'incapacités liées au vieillissement, comprendre leur genèse et leur évolution, nécessite en effet de se placer simultanément dans différents champs d'analyse. Tout d'abord, en tant qu'ils répondent à des logiques économiques, ces dispositifs de prise en charge, ne sont intelligibles que rapportés à l'ensemble de contraintes de ressources qui s'imposent aux protagonistes (contraintes provenant des moyens privés à leur disposition mais aussi de l'offre de soins existante et des règles d'organisation de la solidarité collective dictées par la protection sociale, le droit de la famille ou la politique fiscale). En tant qu'expression de relations de parenté, ces dispositifs s'inscrivent aussi dans des normes de comportement filiaux ou conjugaux qui sont largement fixées par le droit, mais reçoivent aussi pour une part une définition locale. Ces dispositifs de prise en charge doivent enfin compter avec les rapports de force internes aux familles, reflet des trajectoires et positionnements relatifs de chacun dans une hiérarchie sociale mutidimensionnelle (financière, scolaire, professionnelle, ou sexuée). Ces trois angles d'analyse sont qui plus est à conjuguer sur la toile de fond des transformations historiques des politiques sociales, du droit et de l'espace social, sans même qu'il soit question de mener une analyse proprement historique : la mise en œuvre des solidarités familiales (ou son absence d'ailleurs) se joue en effet le plus souvent entre des personnes appartenant à plusieurs générations, c'est-à-dire entre des personnes ayant vécu les différentes étapes de leur vie dans contextes sociaux, économiques et juridiques différents.

Les difficultés rencontrées pour démêler les enjeux des dispositifs de politiques sociales en faveur des personnes dépendantes âgées, enjeux revenus brutalement au devant de la scène l'été dernier, nous ont conduits, voilà trois ans, à engager un projet de recherche interdisciplinaire ayant pour objectif de comprendre sur qui repose la solidarité familiale, quels processus institutionnels, économiques et moraux mènent aux configurations d'aide observées, et, à terme,

de construire une modélisation économétrique structurelle qui rende compte des différents mécanismes de choix des modes de prise en charge et de son financement.

Le bilan de cette première phase de recherche, menée dans le cadre d'une action concertée incitative jeunes chercheurs, est triple. En premier lieu, cette expérience nous a confirmés dans l'idée que le dialogue interdisciplinaire, aussi lent et difficile soit-il, est profitable dès la mise en place d'outils d'analyse, l'élaboration des dispositifs d'enquête et même dans la constitution de l'objet de recherche. Ensuite, ce premier travail de terrain¹ a produit son lot de résultats intellectuels et matériels [216]. Ces résultats constituent un premier guide important pour la construction d'une modélisation économétrique pertinente ; ils ont d'ores et déjà été intégrés dans l'élaboration du protocole et du questionnaire d'une enquête statistique pilote² qui nous fournit un matériau précieux pour tester nos hypothèses et nourrir nos analyses. Enfin, et ce n'est pas le moindre de ses fruits, ce premier temps de recherche interdisciplinaire a fait émerger des voies de recherche à approfondir et de nouvelles pistes à explorer qui font l'objet de la présente proposition.

L'observation monographique de la manière dont les familles s'organisent matériellement et financièrement lorsqu'elles sont confrontées à la dépendance d'un des leurs, ce que nous appelons le fonctionnement des maisonnées³, révèle l'importante instabilité de ces groupes de solidarité pratique et quotidienne. Les maisonnées se forment, se transforment et disparaissent au gré des événements qui touchent les membres de la famille : naissance, apparition de maladie chronique, entrée en dépendance, décès, chômage, retraite des uns ou des autres. Conscients que les maisonnées ont une existence dynamique, mais soucieux aussi des contraintes que posent une approche en termes de modélisation micro-économique et le recueil de données statistiques, nous avons, dans un premier temps, focalisé l'analyse sur les maisonnées « stables ».

Le recueil de monographies a permis de repérer plusieurs types de configurations familiales et plusieurs mode de fonctionnement des maisonnées. Les hypothèses émises à ce stade concernant ces deux typologies et leurs liens apparents doivent maintenant être soumises à deux types de tests. Tout d'abord, ces hypothèses sont-elles vérifiées à l'échelle statistique ? Ensuite, une modélisation micro-économique standard des décisions collectives portant sur les modes de prise en charge et leur financement permet-elle d'expliquer les liens observés entre caractéristiques familiales et organisation quotidienne ? Nos enquêtes ont par ailleurs montré

¹ Le travail de terrain réalisé depuis trois ans par l'équipe, baptisée MEDIPS (du titre de l'ACI), reflète bien notre pratique de recherche interdisciplinaire : dialogue entre sciences économiques, anthropologie et sociologie dans l'élaboration des outils d'analyse, articulation des techniques d'enquêtes monographique et statistique.

² L'équipe conduit actuellement une enquête statistique auprès de familles confrontées à la dépendance d'un parent âgé (voir encadré « enquête MEDIPS » du titre de l'ACI Jeunes chercheurs, pour laquelle l'équipe s'est constituée),

³ Nous utilisons le terme de maisonnée pour désigner un ensemble de personnes liées par le partage d'un même objectif de prise en charge de la vie quotidienne, de production des services domestiques, et la mise en commun de ressources individuelles en vue de cet objectif. La maisonnée se distingue du ménage, en ce qu'elle n'implique pas de cohabiter dans un même logement (cas des personnes âgées dépendantes, des grands enfants...) ; elle se distingue aussi de la lignée ou de la parentèle en ce qu'elle ne suppose pas nécessairement de liens de parenté juridique. Nous utiliserons aussi parfois le terme de groupe de parenté pratique, voir Weber.

l'importance des normes de justice mises en jeu dans la répartition des efforts entre les différentes personnes concernées. L'analyse des différentes normes revendiquées⁴ ou effectivement mises en œuvre mérite un approfondissement, qu'il s'agisse des normes mobilisées dans un cadre familial ou dans un cadre professionnel (notaires, juges aux affaires familiales, commissions d'aide sociale). Cet approfondissement devrait permettre de comprendre les conditions de leur mobilisation et de leur mise en œuvre et d'étudier les effets du croisement, parfois incohérent, de ces différentes normes, en termes de répartition des efforts. L'approfondissement de l'étude du fonctionnement des maisonnées, en situation stabilisée, constitue le premier axe de ce projet de recherche.

L'attention portée à ces situations "de routine" ne doit pas faire oublier le caractère essentiellement mobile des maisonnées et l'intérêt d'observer et d'analyser des moments que nous qualifions de "crise"⁵. L'étude de quelques situations pouvant conduire à la remise en cause du régime de contributions relatives de chacun au fonctionnement de la maisonnée, de remise en cause des frontières de celle-ci, et dans les cas extrêmes, de remise en cause de son existence même constituera le deuxième axe de recherche du projet. Si, pour des raisons d'affinité de méthodes et d'outils d'enquêtes, notre investigation portera d'une part sur des situations de routine (dont rendent compte les modèles économétriques) et, d'autre part, sur des situations de crise (que les enquêtes ethnographiques permettent de bien saisir), l'enjeu final est d'aboutir à une compréhension du fonctionnement des maisonnées qui intègre ces deux facettes d'une même réalité.

Ces deux premiers axes de recherche ouvrent chacun à leur manière sur un troisième, plus méthodologique consacré à l'élaboration d'une procédure de recueil standardisé de monographies familiales à grande échelle. L'enquête Medips constitue un premier pas dans ce sens dont il faudra tirer les enseignements ; elle reste cependant limitée à une situation particulière de mobilisation des maisonnées (la prise en charge de personnes âgées souffrant de troubles de la mémoire et du comportement) et suppose une trop grande autonomie des enquêteurs dans la mise en œuvre du protocole pour être qualifiée d'enquête standardisée, au sens fort du terme. L'enjeu est ici de taille, puisqu'il s'agit de pouvoir un jour étayer de résultats statistiques pertinents les analyses économiques ou sociologiques de la mobilisation des familles face à la dépendance, à la fragilité particulière d'un des leurs.

⁴ Le repérage des normes revendiquées permet d'en distinguer trois principales : celle de l'égalité des contributions (correspondant plus ou moins à la norme juridique de l'héritage), celle de la différenciation des contributions selon les ressources (norme juridique de l'obligation alimentaire, enfin celle de la différenciation selon l'histoire de la famille et les liens de parenté électifs.

⁵ Relativement à l'usage commun de la notion de crise, celui qui est spécifié ici comprend aussi bien des cas dans lesquels la « crise » est provoquée par des événements *a priori* susceptibles d'être qualifiés de façon « négative » (perte d'emploi, décès, maladie...) que par des événements *a priori* susceptibles d'être qualifiés de façon « positive » (accession à un emploi, arrivée d'une importante somme d'argent, guérison, naissance...). La manière dont les différents membres d'une maisonnée qualifient (positivement ou négativement) un événement donné (qui peut être diversement apprécié) n'intervient pas en tant que tel dans la définition d'une situation de crise retenue ici.

AXE 1. Décisions familiales : typologies et modélisation des situations de "routine"

objectif

Le premier objectif de ce projet de recherche est d'analyser le lien entre les configurations familiales et les formes d'organisation mises en œuvre pour faire face à la dépendance d'une personne dans les activités de la vie quotidienne. Dans cette perspective, un premier temps consiste à vérifier et préciser, à l'échelle statistique, les hypothèses issues d'observations monographiques. Dans un second temps, nous chercherons si l'on peut rendre compte de ces liens dans le cadre d'une modélisation micro-économétrique des décisions familiales portant sur le mode de prise en charge et la répartition de la production d'aide et de son financement. Un tel modèle, une fois estimé, pourra servir d'outil pour évaluer les conséquences des politiques publiques en place ou programmées dans ce domaine.

Problématique

L'analyse de monographies de familles nous a permis d'élaborer une grille de caractérisation des modalités d'aide aux personnes dépendantes et des fonctionnements de la solidarité familiale [216]. Il apparaît ainsi qu'on ne peut résumer la complexité des modalités d'aide à l'opposition simple entre, d'un côté, une aide familiale, gratuite et fondée sur l'affectivité, et de l'autre, l'aide professionnelle rémunérée et impersonnelle et qu'il convient de distinguer trois dimensions caractéristiques : le cadre juridique de l'aide, l'existence d'une contre-partie et la nature des sentiments engagés. Quant au fonctionnement de la solidarité familiale, il se définit en trois temps : son existence⁶, son périmètre⁷ et le processus de décision collective⁸ par lequel il est choisi.

L'existence même d'une solidarité familiale semble tenir, en partie, aux différences de mobilité sociale au sein de la parenté, indépendamment des facteurs sociodémographiques et régionaux. Dans les familles socialement homogènes, les solidarités familiales observées varient de l'isolement familial des dépendants jusqu'à l'organisation en maisonnée ; au contraire, lorsque les germains et leur descendance se situent aux extrêmes de la société française contemporaine, ni la solidarité familiale ni même la réciprocité au sein de la parentèle ne peuvent fonctionner. En outre, lorsque la solidarité familiale est acquise, ses formes mêmes apparaissent très variables selon les cas, allant du soutien psychologique régulier à une prise en charge de tous les aspects de la vie quotidienne en passant par une aide financière. Notre hypothèse est que les formes de la solidarité familiale dépendent des milieux sociaux et de la trajectoire sociale de la famille, tant pour des raisons de ressources disponibles que parce que la signification concrète des liens de parenté diffère socialement.

⁶ Ni les obligations légales inscrites dans le code civil, ni celles de la morale ne suffisent en effet à assurer que l'existence de parents se traduise de manière systématique par l'existence d'une prise en charge familiale, fut-ce *a minima*.

⁷ Là encore, la connaissance du Code Civil ne suffit pas pour délimiter l'ensemble des personnes impliquées dans la solidarité familiale effective, et le groupe de parenté pratique correspond rarement à celui des obligés alimentaires.

⁸ On retrouve, dans l'observation de terrain, des fonctionnements familiaux qui rappellent les trois groupes de modèles de décision collective classiquement utilisés en micro-économie : modèle unitaire, modèle de décision coopérative optimale, modèles de jeux non-coopératifs.

L'articulation d'une modélisation des logiques économiques à l'œuvre dans le choix d'une organisation de la solidarité familiale avec une typologie sociologique des configurations familiales devrait permettre de mieux comprendre le poids de ces différentes dimensions dans la détermination des formes de la solidarité familiale et, *in fine*, de mieux comprendre les effets fortement différenciés socialement que peuvent avoir les dispositifs institutionnels d'aide à la prise en charge du handicap et de la dépendance sur le fonctionnement des économies domestiques.

Méthodologie

1 a) logiques économiques et déterminants sociaux dans l'organisation de la solidarité familiale

En ce qui concerne l'établissement des typologies, nous utiliserons des techniques classiques de statistiques descriptives et d'analyse des données (analyse des correspondances multiples et classification hiérarchique). Nous commencerons par cerner les caractéristiques socio-démographiques des familles dans lesquelles circulent des flux patrimoniaux, des transferts monétaires ou des services, à partir de l'enquête Patrimoine. Dans un second temps, l'enquête HID permettra de mieux étudier les relations d'aide en se focalisant sur les familles comportant une personne handicapée ou dépendante, c'est-à-dire des familles devant fournir un surcroît de tâches domestiques et de soins pour répondre aux besoins provoqués par l'entrée en dépendance d'un des leurs. Enfin, l'exploitation de l'enquête "MEDIPS" permettra d'approfondir l'analyse dans le cas particulier des familles confrontées à la dépendance d'un parent âgé atteint de troubles de type Alzheimer.

Tester statistiquement et préciser nos différentes hypothèses suppose de disposer aussi bien d'informations sur les caractéristiques socio-économiques de l'ensemble des personnes apparentées à une personne dépendante que d'une description précise et quantifiée de l'ensemble des transferts en temps et en argent entre tous les ménages concernés par cette prise en charge. Ces hypothèses ne pourront donc être testées complètement qu'à partir de l'enquête "MEDIPS"⁹ (voir encadré). Mais cette enquête porte sur une population spécifique : celle des personnes âgées souffrant de troubles de type Alzheimer. Or notre objectif final est de pouvoir étendre notre questionnement à la mise en œuvre des solidarités familiales dans un cadre plus général. C'est pourquoi nous confronterons la typologie des formes d'organisation familiale obtenue à d'autres enquêtes, même si celles-ci fournissent des données plus partielles.

En ce qui concerne la modélisation micro-économique des logiques à l'œuvre dans l'organisation de la solidarité familiale, on se focalisera sur l'organisation routinière et sans conflit ouvert d'une fratrie autour de la prise en charge d'un parent dépendant (cas correspondant aux données statistiques disponibles pour l'estimation économétrique). Dans ce cas, le mode de prise en charge du parent âgé (à domicile ou en institution) et la répartition de l'aide financière et temporelle entre les foyers des enfants peuvent être vus comme le résultat d'une décision

⁹ Plusieurs enquêtes d'envergure conduites récemment sur des thèmes touchant soit aux relations de parenté (Proches et parents, Réseau de parenté et entraide, Trois générations) soit aux personnes dépendantes (HID) apportent des informations sur l'organisation de la solidarité familiale autour d'une personne dépendante. Mais aucune d'entre elles ne fournit un repérage de la famille de la personne interrogée, un descriptif de la situation socio-économique des différents parents et un recensement quantifié de l'ensemble des flux d'aide matérielle et financière circulant au sein du groupe.

collective coopérative [47] [48]. Le modèle de choix mobilisé est fondamentalement un modèle classique de production d'un bien public - ici la prise en charge de la personne dépendante - à la différence qu'il existe ici deux techniques de production possibles : la prise en charge à domicile et en institution [6] [53]. L'objet de la modélisation est donc principalement de rendre intelligible, pour les deux modes de prise en charge, la répartition entre les foyers d'enfants du coût de cette production, de comprendre comment contraintes économiques individuelles (financières et temporelles) et représentations normatives familiales expliquent l'organisation de la prise en charge [125]. L'estimation de ce modèle à partir des données de l'enquête "MEDIPS" permettra de disposer d'un premier outil de quantification des effets de politiques publiques simples (modification de revenus ou subventionnement des aides professionnelles, par exemple).

1 b) Normes de répartition familiale dans la prise en charge d'une personne dépendante

L'analyse du fonctionnement des maisonnées « stables » ayant montré l'importance et la diversité des normes de justice mises en jeu dans la répartition des efforts entre les différentes personnes concernées, il semble opportun d'approfondir l'analyse dans ce sens.

Pour intégrer la question des différentes normes de répartition et de leur articulation dans la modélisation familiale, deux voies sont envisagées. Une première consiste à considérer chaque foyer comme porteur d'une norme idéale de répartition du coût de la prise en charge entre les différents protagonistes et de faire dépendre l'appréciation portée par un enfant sur une répartition collective, non plus du coût strictement économique de l'aide qu'il apporte mais de l'éloignement de la décision collective à sa propre norme de répartition [153]. Dans ce cadre, la décision collective est une négociation qui ne porte plus sur la répartition du coût de la prise en charge, mais sur les normes de justice mobilisées. Une autre voie est de considérer que la répartition des efforts provient de décisions propres à chaque foyer, mais prises sous la contrainte des attentes des autres, chaque foyer attendant des autres une contribution à la prise en charge conforme à sa propre norme de répartition [130]. Dans ce cadre de modélisation, l'appréciation portée par un enfant sur une répartition collective est fonction, simultanément, du coût de l'aide à proprement parler et des écarts de l'aide proposée aux attentes des autres foyers de la famille. Cette approche permet de faire apparaître les normes des différents aidants comme des contraintes pesant sur chaque décision « individuelle ». La cohérence de la décision collective est acquise si les normes des différents foyers d'enfants ne sont pas trop distantes les unes des autres ; dans le cas contraire, cette approche peut rendre compte de situation de conflit ou d'exclusion de certains foyers d'enfant du collectif d'aide.

Ces voies de modélisation permettant d'explicitier les normes familiales implicites doivent nous permettre de mesurer la distance des normes indigènes aux normes mobilisées par les acteurs institutionnels, par exemple celles mises en œuvre par les juges aux affaires familiales dans le cadre de l'obligation alimentaire¹⁰ et celles transmises par les notaires concernant la gestion du patrimoine familiale dans "l'intérêt de la famille" (voir axe 2). A plus long terme,

¹⁰ Le comportement des juges aux affaires familiales et les liens entre normes indigènes et normes légales dans le contentieux de l'obligation alimentaire ont déjà été étudiés par plusieurs membres de l'équipe dans différents cadre méthodologiques [123] [141].

cette approche pourra déboucher sur l'analyse des liens entre normes de répartition au sein de la famille et norme de répartition entre famille et collectivité.

Plus que toute autre, cette partie de la recherche repose sur la mise en œuvre d'un dialogue entre données ethnographiques et statistiques, entre terrain et modèle, mais d'un dialogue serré qui bénéficiera d'un recueil de données standardisé attentif aux questions posées par le terrain. Dans ce dialogue, les schémas théoriques mis au jour par les démarches ethnographiques et sociologiques servent de guide pour les choix de modélisation ; en retour, l'analyse quantitative permet de tester statistiquement les hypothèses théoriques avancées par l'analyse qualitative.

Axe II. Une ethnographie des situations de crise : formation et disparition des maisonnées

Objectif

Le deuxième objectif est d'analyser l'autre facette des solidarités concrètes mises en œuvre par les familles confrontées à la dépendance d'un des leurs : la constitution et la disparition des maisonnées.

Problématique

La question des normes de répartition au sein de la famille et de leur diversité permet de replacer les maisonnées dans l'analyse plus générale de la parenté contemporaine et d'étudier, en particulier, leurs liens avec d'autres groupes ou réseaux de parenté : les lignées et les parentèles (voir encadré 2). Cette angle d'approche nous paraît particulièrement adapté pour tenter de comprendre dans quelles situations et en fonction de quels éléments se jouent la formation et la disparition des maisonnées, en considérant que les situations de crise (au sens défini en introduction) s'interprètent comme une occasion de renégocier la définition du groupe (devient-on ou reste-t-on en maisonnée, en lignée, en parentèle) et donc la norme qui doit régir le comportement des individus entre eux (indépendance, transmission, soutien aux faibles).

Méthodologie

Cinq situations de crises ont été retenues pour mener cette analyse :

La naissance d'un enfant permet d'observer les principes de formation du groupe réuni par l'impératif de la survie du nourrisson. Au-delà des évidences biologiques ou juridiques du lien de filiation, l'analyse ethnographique de situations qui se grippent (procès de filiation [128] [141], grossesses en situation de précarité) montrera combien la norme de soutien au nourrisson s'applique différemment aux pères (qui peuvent disparaître, volontairement ou non) et aux mères (sommées d'y consacrer du temps et non seulement de l'argent), ainsi qu'à leurs proches.

Le handicap précoce d'un enfant constitue un extraordinaire révélateur des principes de formation d'une maisonnée : mobilisation de certains membres de la parenté officielle et disparition de certains autres. L'analyse ethnographique de familles confrontées à un diagnostic incertain montrera l'importance de la définition de la situation (diagnostic) et de la circulation de l'information dans cette mobilisation différentielle. De plus, diagnostic et information sont

également de bons prédicteurs de la prise en charge institutionnelle : offre d'établissements spécialisés, accès à des prestations publiques [90].

L'apparition de troubles de type Alzheimer chez une personne âgée (situation qui définit la population de notre enquête pilote) se trouve désormais éclairée par la comparaison avec la situation précédente. D'une part, la norme de soutien aux faibles est moins précise dans le cas d'un parent (père ou mère) âgé que dans le cas d'un enfant (fils ou fille) handicapé ; d'autre part, la question du diagnostic y constitue au même degré un nœud pour comprendre à la fois la mobilisation différentielle des parents (*kin*) officiels et la palette des solutions institutionnelles objectivement proposées et subjectivement envisageables.

Les situations de surendettement constituent pour leur part un excellent observatoire pour comprendre la différence entre maisonnée et parentèle. L'analyse ethnographique de familles surendettées montrera comment, selon les cas, le surendettement d'un parent (*kin*) officiel peut activer la norme de soutien aux faibles ou au contraire la norme d'égalité et d'indépendance. Le recours aux institutions publiques de soutien aux surendettés intervient ici moins comme une solution ou comme un élément de définition de la situation que comme un moyen pour des individus ou des ménages d'échapper à la fois à la norme de réciprocité (liée à la parentèle) et à la norme de solidarité (liée à la maisonnée).

Enfin, *le décès d'un parent* (père ou mère) constitue le meilleur observatoire pour comprendre la différence entre maisonnée et lignée. L'éventuelle maisonnée constituée autour d'une personne âgée disparaît. Durant le partage du patrimoine se révèlent ensuite les objectifs, divergents ou convergents, du donateur (il a généralement exprimé certaines volontés quant aux modalités de sa succession) et des donataires, sous le contrôle de professionnels, les notaires au premier chef (voir axe 1). Cette situation de transition est l'occasion de voir s'entrecroiser différentes logiques mobilisées par les protagonistes de la succession, mêlant des références à l'expérience passée d'une parenté pratique et le rappel institutionnel de la parenté officielle (via l'intervention des notaires - rappel des règles successorales, définition des héritiers réservataires - ou celle des officiers d'état civils, ou encore du personnel hospitalier ou de celui des pompes funèbres), correspondant à différentes normes de ce qu'est un juste partage du patrimoine familial. La constitution de monographies de familles par observation et entretiens sera complétée par l'examen de leurs archives et par des rencontres avec leur notaire. Les données statistiques de l'enquête Patrimoine et, surtout, celles du fichier MIN (Marché Immobilier des Notaires), permettront une première généralisation des résultats ethnographiques.

Essentiellement fondées sur des enquêtes ethnographiques, cet axe de recherche sera aussi conduit pour nourrir la réflexion sur la possibilité d'un recueil standardisé des informations utiles pour décrire, non plus le fonctionnement "routinier" de maisonnées constituées à un instant *t*, mais pour analyser leur dynamique.

Axe III. Vers une procédure de recueil standardisé des formes familiales à grande échelle

Objectif :

L'horizon dans lequel se situe l'ensemble des enquêtes ethnographiques et statistiques prévues dans les deux premiers axes de recherche est de concevoir un protocole de recueil standardisé utilisable soit par un institut statistique national, soit, dans le meilleur des cas, par un institut européen (sous réserve de maîtriser les variations du droit de la famille dans l'espace européen) qui permette une description statistique, à grande échelle, du fonctionnement statique et dynamique des solidarités familiales, dans leur dimension, aussi bien économique que sociologique ou anthropologique. Cet objectif est certes extrêmement ambitieux, mais la réalisation d'une telle enquête nous semble une condition *sine qua non*, nous l'avons déjà mentionné, pour étayer de résultats statistiques pertinents les analyses économiques ou sociologiques des solidarités mises en place par les familles dans leur soutien aux dépendants. Les premiers contacts que nous avons pris dans cette perspective avec différents instituts de statistiques confirment l'intérêt de réfléchir à une méthodologie d'enquête auprès, non pas d'individus ou de ménages, mais de groupes familiaux plus étendus, à définir.

Problématique

La construction d'un protocole de recueil standardisé de monographies familiales suppose de résoudre deux types de questions, concernant l'élaboration d'un questionnaire efficace, d'une part, et celle d'un protocole d'échantillonnage adapté, déontologique et maniable, d'autre part

L'analyse des enquêtes ethnographiques réalisées jusqu'à maintenant permet de repérer quelques thèmes qu'un questionnaire sur les solidarités familiales devrait couvrir pour permettre une meilleure description, d'une part, des solidarités effectivement mises en œuvre et d'autre part, des déterminants du type de norme de comportement mobilisées par les membres d'une même famille et de l'existence, sur ce point, de divergences, d'accords (fussent-ils implicites et fragiles) ou de malentendus au sein de la famille. A ce titre, on peut citer :

- l'existence d'une cause commune (nourrisson, handicapé, malade, dépendant...), ce qui suppose un minimum d'accord sur sa définition (circulation d'un diagnostic),
- les ressources individuelles (en temps et en argent) disponibles et celles consacrées à cette cause commune,
- le lien entre parenté officielle (mariage, filiation) et parenté pratique, selon l'origine sociale et la trajectoire des individus concernés,
- les différentes modalités du rappel, par des professionnels ou des profanes, des obligations juridiques et morales impliquées par les liens officiels de parenté [141].

En ce qui concerne le protocole d'échantillonnage, l'expérience de l'enquête pilote conduite par l'équipe a révélé deux difficultés majeures. Tout d'abord, la description des solidarités familiales suppose de construire un protocole qui repose, non plus sur des individus ou des logements¹¹, mais sur des groupes d'individus¹². Se pose alors la question de savoir comment

¹¹ Prendre un individu ou un ménage comme unité statistique amène à décrire le groupe de solidarité quotidienne auquel il appartient comme une étoile centrée sur lui et interdit ainsi, pratiquement, de recenser les flux circulant directement d'une branche à une autre.

construire une procédure de recueil qui permette de re-construire des indicateurs à l'échelle du groupe lui-même tout en préservant les exigences de confidentialité des informations recueillies auprès de chaque membre du groupe.

Méthodologie

La constitution d'un questionnaire pertinent reposera principalement sur l'analyse des monographies de familles réalisées dans les deux premiers axes de recherche : les éléments objectifs permettant de caractériser le fonctionnement des familles observées (axe1), et la constitution ou la disparition de maisonnées (axe 2) sont assez logiquement de bon candidats pour apparaître dans la liste des indicateurs simples et fiables à recueillir dans une procédure standardisée.

La comparaison des indicateurs retenus dans les différentes situations de crise étudiées dans l'axe 2, ainsi que la comparaison des typologies de configurations et de fonctionnements familiaux établies à partir des différentes enquêtes exploitées dans l'axe 1 permettront de s'interroger sur la possibilité d'un recueil de données adaptées non seulement à la mobilisation des solidarités familiales autour de personnes âgées dépendantes, mais aussi dans d'autres contextes.

Enfin, un retour sur les conséquences méthodologiques du protocole d'enquête retenu pour notre enquête pilote et une analyse détaillée des différentes formes de refus d'enquête¹³ apportera des informations clefs dans deux directions. Il s'agira d'une part, de chercher à comprendre en quoi les caractéristiques et la situation des 100 familles / maisonnées qui composent l'échantillon final de l'enquête MEDIPS peuvent différer de celles de familles tirées au sort mais n'ayant pas participé à l'enquête, afin de caractériser le risque de biais de sélection induit par le protocole, qui pourrait affecter les résultats d'une analyse économétrique des données obtenues. Cette analyse sera conduite à partir des monographies réalisées par les membres de l'équipe, des résultats de la phase de test du questionnaire (pour laquelle on dispose de quelques informations sur les personnes ayant refusé de participer à l'enquête) et des rapports des enquêteurs. D'autre part, on étudiera dans quelle mesure les interruptions d'enquête à l'intérieur d'une même famille (refus de communiquer les coordonnées d'un proche, refus de répondre au questionnaire) sont en elles-mêmes révélatrices des formes familiales, et peuvent à ce titre être exploitées dans un traitement statistique. En lien avec les travaux de l'équipe sur les situations de crise (axe 2), on se demandera si les refus paraissent liés à une conjoncture particulière ou à des éléments structurels.

En d'autres termes, il s'agira d'étudier dans quelle mesure l'enquête pilote est adaptée à toutes les formes familiales, et dans quelle mesure elle permet de saisir les situations de crise ? Notre objectif est de disposer, sous trois ans, d'un protocole d'enquête simplifié qui pourrait être utilisé à grande échelle.

¹² La définition même du groupe d'individu ayant les propriétés nécessaires pour permettre un échantillonnage est à discuter (ensemble des parents vivants, des obligés alimentaires vivants ...)

¹³ Etant donné le protocole mis en place, deux types de refus peuvent apparaître : le refus de participer à l'enquête, d'une part, le refus de communiquer les coordonnées d'autres membres de la famille.

Encadré 1

Enquête MEDIPS : protocole et questionnaire

L'objectif de l'enquête MEDIPS est double :

- décrire l'organisation de l'économie domestique autour d'une personne âgée souffrant de troubles du comportement et de la mémoire (qui est mobilisé, directement ou indirectement, par la prise en charge de cette personne, qui fait quoi)
- recueillir les caractéristiques individuelles et familiales pouvant expliquer que telle ou telle organisation ait été instaurée

Protocole

Le protocole procède en trois temps :

1. pour chaque personne âgée tirées au sort, on définit a priori son entourage^{14,15}:
 - tous ses aidants effectifs
 - tous ses obligés alimentaires (enfants, conjoints des enfants¹⁶, petits-enfants)
2. pour chaque personne de l'entourage, on repère si elle appartient à la maisonnée :
 - soit qu'elle aide directement la personne tirées au sort
 - soit qu'elle aide un membre de l'entourage
3. Pour chaque personne de la maisonnée, un volet spécifique du questionnaire permet de décrire les aides reçues ou données au sein de la maisonnée

Données recueillies

La grille retenue pour décrire les différents modes d'organisation repose principalement sur trois éléments :

- périmètre de la maisonnée
- nature¹⁷, quantité et trajet des flux d'aide circulant entre les différents membres de la maisonnée
- nature et quantité des aides apportées à la personne prise en charge par des personnes sans lien de parenté avec elle (professionnels ou non, rémunérés ou non)

Parallèlement, l'enquête décrit la situation socio-économique de tous les membres de l'entourage :

- lieu de résidence
- situation professionnelle
- autres personnes à charge
- revenus et patrimoine

Enfin, le questionnaire recueille leur avis concernant les normes de justice devant présider :

- à l'organisation de la solidarité familiale au travers de questions sur les critères de détermination des contributions individuelles dans le cadre de l'obligation alimentaire (degré de parenté, revenu ...),
- à l'organisation de la solidarité collective à l'égard des personnes dépendantes âgées au travers de questions sur les critères de détermination des allocations publiques (degré de dépendance, revenu, patrimoine, revenu des obligés alimentaires ...)

Note : cette enquête est réalisée avec le soutien financier de la Fondation Médéric Alzheimer

¹⁴ Les personnes tirées au sort souffrant de troubles de la mémoire et du comportement, cette première étape se fait auprès d'une personne de référence, désignée par les professionnels du secteur sanitaire et social en contact avec la personne âgée.

¹⁵ Il s'agit de l'ensemble des personnes apparentés à la personne tirées au sort et liées à elles par une solidarité de droit (obligés alimentaires) ou de fait (autres parents impliqués dans l'aide, sans y être obligés par le code civil)

¹⁶ Y compris s'ils sont veufs, dans le cas où ils ont des enfants encore en vie.

¹⁷ Le terme de « nature » regroupe ici plusieurs caractéristiques : transferts en temps ou transferts financiers, transferts consacrés aux soins à la personne ou à la réalisation d'autres tâches domestiques, transferts effectués dans le cadre d'un contrat de travail, dans celui de l'aide familiale reconnue par les dispositifs de protection sociale (Allocation personnalisée à l'autonomie) ou sans contrat officiel, transferts donnant lieu (ou ayant donné lieu par anticipation) à une contre-partie.

Encadré 2

Normes de comportement et relations de parenté : maisonnée, lignée, parentèle

Trois normes différentes peuvent être distinguées, correspondant à trois formes de parenté :

- 1/ une norme d'égalité et d'indépendance, qui implique une réciprocité entre les individus, par exemple entre conjoints, entre frères ou beaux-frères [218], entre parents et enfants adultes [197]. Cette norme signale l'existence d'un réseau de pairs, nommé 'parentèle' par les anthropologues ;
- 2/ une norme de transmission, qui implique des transferts descendants sans contre-don, et qui signale l'existence d'un groupe pérenne et ouvert de morts et de vivants, nommé 'lignée' par les anthropologues ;
- 3/ une norme de soutien aux faibles, ou solidarité, qui implique une réciprocité générale au sein d'un groupe clos provisoire de personnes vivantes, nommé 'maisonnée' par les anthropologues [158] [213] [214] [215].

Compte tenu de ces distinctions, l'analyse du fonctionnement d'une maisonnée présente trois grandes difficultés :

- les maisonnées sont des groupes labiles : tandis que les lignées tendent par définition à survivre à leurs fondateurs, les maisonnées se constituent autour d'une cause commune qui apparaît (naissance d'un enfant, survenue d'une maladie) et disparaît (accès à l'indépendance, décès, guérison), entraînant à chaque fois une redéfinition complète du groupe ;
- les individus peuvent appartenir simultanément à plusieurs maisonnées ;
- la connaissance des liens officiels de parenté (mariage et filiation) ne suffit pas à prédire l'appartenance d'un individu à une maisonnée.

Calendrier prévisionnel

année 1 :

- Etablissement des typologies de configurations familiales et de mode de fonctionnement des économies domestiques, à partir des enquêtes statistiques "Patrimoine", "HID", "MEDIPS".
- Achèvement et estimation de la modélisation micro-économétrique (première version) à l'aide des données de l'enquête "MEDIPS".
- Retour sur le terrain pour quelques monographies de famille - test (terrain prévu à Limoges).

année 2 :

- Modélisation micro-économique (deuxième et troisième versions) .
- Monographies des situations de crise

année 3 :

- Elaboration du ou des protocole(s) de recueil standardisé

Place du projet dans le programme des laboratoires

Le projet scientifique proposé ici est porté par une équipe de recherche dont les membres appartiennent à deux laboratoires distincts : le laboratoire de sciences sociales ENS-EHESS, le laboratoire d'économie et de gestion des organisations de santé de l'Université Paris Dauphine.

Le Laboratoire de Sciences sociales ENS-EHESS réunit des sociologues, des historiens, des anthropologues, des économistes et des juristes, travaillant dans trois directions principales : ethnographie des classes populaires contemporaines ; économie et sociologie du travail ; socio-histoire du politique. Ce projet se situe à l'intersection des trois. Les compétences de nos collègues en ethnographie des classes populaires (Stéphane Beaud et Isabelle Coutant) seront mobilisées autant que de besoin ; c'est à travers l'économie et la sociologie du travail (Tania Angeloff, Christian Baudelot, Jérôme Gautié) que sera abordée la question centrale de la différence de genre (modalités du soutien aux dépendants) ; tandis que les relations entre parenté officielle et parenté pratique seront étudiées en lien avec les spécialistes de socio-histoire du politique (Claire Zalc, Paul-André Rosental, Emmanuelle Saada, Eric Fassin). La présence d'une équipe de juristes autour du professeur Jean-Louis Halpérin, spécialiste des droits européens, nous facilitera grandement la tâche lorsque nous tenterons de construire un protocole d'enquête à l'échelle européenne.

Le Laboratoire d'économie et de gestion des organisations de santé développe l'essentiel de ses activités de recherche de recherche théorique et appliquée autour de quatre axes :

- dynamique des dépenses de soins de court et long terme,
- politiques publiques de régulation des secteurs sanitaire et médico-social,
- évaluation des stratégies thérapeutiques et des pratiques professionnelles,
- analyse de l'organisation de la solidarité familiale.

Le projet de recherche proposé ici s'inscrit directement dans la suite d'une précédente recherche, intitulée "modélisation des économies domestiques et incidence des politiques sociales", menée, sous la responsabilité d'Agnès Gramain, dans le cadre d'une ACI "Jeunes chercheurs" (2001). Par ailleurs, il présente plusieurs points d'articulation avec des travaux menés par des chercheurs du LEGOS avec deux juristes (Manuela Grévy – Université Paris-Dauphine - et Anissa Allouache – Université Paris X) sur la mise en œuvre de l'obligation alimentaire par les juges aux affaires familiales. Les connaissances acquises par les différents chercheurs du LEGOS concernant la prise en charge professionnelle et familiale des personnes souffrant de handicap ou de maladies chroniques, ainsi que les dispositifs de politiques publiques mis en œuvre pour la régulation des secteurs sanitaire et médico-social, en France et dans les autres pays d'Europe constituera aussi un soutien précieux pour l'avancement du projet.

Collaborations prévues

On s'appuiera sur les contacts déjà noués à l'occasion de l'enquête Medips. La sociologue Viviana Zelizer, professeur à Princeton University, avait été invitée par le département de Sciences sociales de l'ENS en 2002 pour des Journées Economie et sciences sociales. Laure Lacan passera sous sa direction l'année universitaire 2004-2005 pour avancer sur notre nouveau projet. L'économiste Robert Pollak et l'historien David Sabeau ont été invités en janvier 2004 à une conférence organisée par la Fédération Paris-Jourdan et le Laboratoire de Sciences sociales ENS-EHESS sur le thème des inégalités intra-familiales. Les contacts noués à cette occasion avec les différents membres de l'équipe, seront poursuivis. Enfin, Henrik Hartog, historien spécialiste du droit américain de la famille, après avoir assisté à une conférence de Florence Weber au séminaire de Viviana Zelizer à Princeton, a contacté Florence Weber pour organiser avec elle en 2005 un atelier commun à la conférence "Law and Society" à Las Vegas.

Actions de valorisation envisagées

Diverses actions de valorisation seront conduites dans le cadre de ce projet scientifique. Outre les communications et publications des différents membres, aussi bien dans la communauté disciplinaire de chacun (en sciences économiques, en sociologie, en anthropologie) que lors des rencontres scientifiques interdisciplinaires qui se multiplient aujourd'hui, l'équipe est aussi soucieuse de valoriser ses productions en dehors du milieu académique *stricto sensu*. Tout d'abord, l'objectif final de ce projet est de disposer d'un protocole de recueil utilisable par un institut de statistiques national ou européen (différents contacts ont été pris à ce sujet avec l'INSEE, l'INED et le CREDES). Ensuite, l'analyse des aspects économiques et sociaux des solidarités familiales est une clef pour mieux comprendre les enjeux des dispositifs de politiques sociales en faveur des personnes dépendantes, quel que soit leur âge ou le type de handicap dont elles souffrent. A ce titre, il nous semble important de valoriser cette recherche, sa démarche inter-disciplinaire et ses résultats, auprès des différents décideurs concernés par les politiques sociales à leurs différentes échelles (qu'ils s'agissent des services ministériels, des caisses de sécurité sociale, ou encore des conseils généraux). Il s'agit là d'une démarche déjà familière à certains d'entre nous, qui interviennent régulièrement à la demande de ces différentes instances, en tant qu'expert ou de vulgarisateurs. Enfin, la lecture de la présentation du projet révèle probablement notre motivation, non seulement de chercheurs, mais aussi de citoyens. A ce titre, aussi bien les sociologues que les économistes de l'équipe entretiennent des contacts étroits avec des professionnels impliqués dans la prise en charge des personnes dépendantes, ainsi qu'avec des familles confrontées à ces situations toujours délicates. La pratique d'enquêtes de terrain, qu'elles soient ethnographiques ou statistiques, nous rend particulièrement conscients de ce que l'avancement de notre réflexion doit à la coopération des personnes rencontrées à cette occasion. Aussi, sans planifier ce type de valorisation à l'avance, nous resterons à l'écoute des demandes que ne manqueront pas de nous adresser les professionnels avec lesquels nous travaillons, et plus rarement les personnes les plus directement concernées (ou le peu de représentants dont elles disposent) en termes de restitution de notre travail, sous forme de publications, de rapports, ou d'interventions spécifiques.

Bibliographie

- [1] ACCARDO J., “ Successions et donations en 1994. De plus en plus de successions déclarées ”, *INSEE Première*, n° 521, juin 1997.
- [2] ACCARDO J., LAFERRERE A., VERGER D., “ Héritage et donations ”, in “ La Société Française ”, *Données Sociales*, INSEE, p. 363-370, 1996.
- [3] ALIAGA C., “ L’aide à domicile en faveur des personnes âgées ”, *INSEE Première*, n° 744 octobre 2000.
- [4] ALIAGA C., NEISS M., “ Les relations familiales et sociales des personnes âgées résidant en institution ”, *Etudes et résultats* n°35, 1999.
- [5] ANDRIEU S., GRAMAIN A., BERTHIER F., BOCQUET H., POUS J., “ Facteurs prédictifs de la rupture de la prise en charge à domicile des personnes âgées dépendantes ”, *Revue d'Epidémiologie et de Santé Publique*, 45(5), 1997.
- [6] APPS P.F., REES R., “ Labour supply and household production ”, *Journal of Political Economy*, 105(1), 1997, 178-190.
- [7] ARONSSON T., DAUNFELDT S.-O., WIKSTRÖM M., “ Estimating intra-household allocation in a collective model with household production ”, *mimeo*, 1999.
- [8] ARRONDEL L. et MASSON A., “ Altruism, Exchange or Indirect Reciprocity : What do the Data on Family Transfers Show ? ”, *Document de travail du DELTA*, 2002.
- [9] ARRONDEL L., MASSON A., “ Les transferts entre générations. L’Etat, le marché et les familles ”, *Futuribles*, n° 247, 1999, 5-40.
- [10] ASSIER-ANDRIEU L., “ Maison de mémoire. Structure symbolique du temps familial en Languedoc : Cucurnis ”, *Terrain*, 9, “ Habiter la maison ”, octobre 1987, p. 10-33.
- [11] ATTIAS-DONFUT C. (dir.), *Les solidarités entre générations. Vieillesse, familles, état*, Nathan, Paris, 1995
- [12] ATTIAS-DONFUT C., “ Les solidarités entre générations ”, *Données sociales*, Insee, 1996
- [13] ATTIAS-DONFUT C., “ Rapports de générations. Transferts intrafamiliaux et dynamique macrosociale ”, *Revue Française de Sociologie*, vol 41, n°4, 2000, pp. 635-684.
- [14] ATTIAS-DONFUT C., LAPIERRE N., SEGALEN M., *Le nouvel esprit de famille*, Editions Odile Jacob, 2002
- [15] BARRETT R., *La Traite des fous. La Construction sociale de la schizophrénie*, Institut Synthélabo, 1998.
- [16] BARTHE J.-F., “ Connaissance profane des symptômes et recours thérapeutiques ”, *RFS* n° XXXI, 1990.
- [17] BARTHE J.-F., CLEMENT S., DRULHE M., “ Vieillesse ou vieillissement ? Les processus d’organisation des modes de vie chez les personnes âgées ”, *Revue internationale d’action communautaire*, 23/63, 1990, pp. 35-46.
- [18] BARTHELEMY T., “ Les modes de transmission du patrimoine. Synthèse des travaux effectués depuis quinze ans par les ethnologues de la France ”, *Etudes rurales*, n° 110-111-112, 1988.
- [19] BARTHEZ A., LAFERRERE A., “ Contrats de mariage et régimes matrimoniaux ”, *Economie et statistique*, n° 296-297, 1996.
- [20] BASZANGER I., BUNGENER M., PAILLET A. (dir.), *Quelle médecine voulons-nous ?*, La Dispute, 2003.
- [21] BECKER G., *A treatise on the family*, Cambridge, Harvard University Press, 1981.
- [22] BESSIERE C., HOUSEAUX F., “ Suivre des enquêteurs Insee ”, *Genèses*, n° 29, 1997.

- [23] BLANPAIN N., “ Le patrimoine des indépendants diminue fortement lors du passage à la retraite ”, *INSEE Première*, n°739, oct. 2000.
- [24] BLOCH F., BUISSON M., “ La circulation de don entre générations, ou comment reçoit-on ? ” *Communications*, n° spécial “ Générations et filiation ” 59, 1994, pp. 55-72.
- [25] BLOCH F., BUISSON M., “ Prendre soin de ses petits-enfants, c’est donner, recevoir et rendre ”, *Revue internationale d’action communautaire*, n° 28/68, 1992, pp. 15-27.
- [26] BLÖSS T., *Les liens de famille. Sociologie des rapports entre générations*, Paris, PUF, collection le sociologue, 1997, vii-154 p
- [27] BOAZ R.F., MULLER C.F., “ Paid work and unpaid help by caregivers of the disabled and frail elders ”, *Medical Care*, 30(2), 1992, pp. 149-158.
- [28] BOERSCH-SUPAN A, HAJIVASSILIOU V., KOTLIKOFF L.J., MORRIS J.N., “ Health, Children and Elderly living arrangements : a multi period- multinomial probit model with unobserved heterogeneity and autocorrelated errors ”, in *Topics in the Economics of Aging*, ouvrage collectif sous la direction de D. Wise, coll : NBER Project Report, Ed : University of Chicago Press (Chicago), 1992.
- [29] BONVALET C, MAISON D., ORTALDA, “ Les moments difficiles. L’entraide au sein de la parenté selon l’enquête “Proches et Parents” ”, 1994, *présentation au séminaire international d’Aranjuez*.
- [30] BONVALET C., “ Sociologie de la famille, sociologie du logement : un lien à redéfinir ”, *Sociétés contemporaines*, 1997, 25, p. 25-44.
- [31] BONVALET C., GOTMAN A., GRAFMEYER Y., (éds.), BERTAUX-WIAME I., MAISON D., ORTALDA L., *La famille et ses proches. L’aménagement des territoires*, PUF-INED, 1999.
- [32] BONVALET C., MAISON D., Le BRAS H., CHARLES L., “ Proches et parents ”, *Population*, Vol. 48, n° 1, 1993, pp. 83-110.
- [33] BOUGET D., TARTARIN R. (eds), FROSSARD M., TRIPIER P., *Le prix de la dépendance. Comparaison des dépenses des personnes âgées selon leur mode d’hébergement*, Paris, La Documentation française, 1990.
- [34] BOURDELAIS P., *Le nouvel âge de la vieillesse. Histoire du vieillissement de la population*, Paris, Odile Jacob, 1993, 432 p.
- [35] BOURDIEU P., “ Les stratégies matrimoniales dans le système de reproduction ”, *Annales*, 4-5, juillet-octobre 1972.
- [36] BOURDIEU P., “ Avenir de classe et causalité du probable ”, *RFS*, XV, 1974, 3-42.
- [37] BOURDIEU P., “ Les modes de domination ”, *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1976.
- [38] BOURDIEU P., “ Classement, déclassement, reclassement ”, *Actes de la recherche en sciences sociales*, novembre 1978.
- [39] BOURDIEU P., “ La terre et ses stratégies matrimoniales ”, in *Le sens pratique*, Editions de Minuit, 1980.
- [40] BOURDIEU P., (entretien de Pierre Lamaison avec), “ De la règle aux stratégies ”, *Terrain*, 4, mars 1985.
- [41] BOURDIEU P., “ Reproduction interdite. La dimension symbolique de la domination économique ”, *Etudes rurales*, 113-114, janvier-juin 1989.
- [42] BOURDIEU P., *Les structures sociales de l’économie*, Seuil, 2000.
- [43] BOURDIEU P., *Le bal des célibataires. Crise de la société paysanne en Béarn*, Seuil, 2002.
- [44] BOURDIEU P., BOLTANSKI L., de SAINT MARTIN M., “ Les stratégies de reconversion. Les classes sociales et le système d’enseignement ”, *Social Sciences Information*, volume 12 (5), 1973, pp. 61-113.
- [45] BREUIL-GENIER P., “ Aides aux personnes âgées dépendantes : la famille intervient plus que les professionnels ”, *Economie et statistique*, n°316-317 (6/7), 1998, pp. 21-43.
- [46] BRINE J., “Economic dependence, gender and the division of labor at home”, *American Journal of Sociology*, 100(3), 1994, pp. 652-688

- [47] BROWNING M., CHIAPPORI P.-A., “ Efficient intrahousehold allocation : a general characterization and empirical tests ”, *Econometrica* , Vol 66, n°6, 1998, 1241-78.
- [48] BROWNING M., BOURGUIGNON F., CHIAPPORI P.-A., LECHÊNE V., “Income and Outcomes: a structural model of intrahousehold allocation”, *Journal of Political Economy*, 102(6), 1994, pp. 1067-1096.
- [49] BYRNE H., GOEREE J., HIEDEMANN B. et STERN S., “ Long-term care, formal home health care, and informal care ”, 2003, *mimeo*.
- [50] CARADEC V., “ Les transitions biographiques, étapes du vieillissement ”, *Prévenir*, n°35, 1998, pp. 131-137.
- [51] CARADEC V., *Sociologie de la vieillesse et du vieillissement*, Paris, Nathan, 2001, 126p.
- [52] CARSTEN J. (ed.), *Cultures of Relatedness : New Approaches to the Study of Kinship*, Cambridge, Cambridge UP, 2000.
- [53] CHIAPPORI P.-A., “ Introducing household production in collective models of labor supply? ”, *Journal of Political Economy*, 105(1), 1997, pp.191-209.
- [54] CHIAPPORI P.A., EKELAND I., “ Aggregation and market demand: an exterior differential calculus viewpoint ”, *Econometrica*, 67(6), 1999, pp. 1435-1457.
- [55] CHIAPPORI P.A., EKELAND I., “ Collective household demand ”, *mimeo DELTA*, 1998.
- [56] CHIAPPORI P.A., ORFALI K., “ Préférences et interactions : une mise en perspective ”, *Revue française de Sociologie*, juillet-septembre 1997, pp. 429-464.
- [57] CHIURI M.C., SIMMONS P.J., “ Universal décentralization : a demand system for collective and unitary models with household public goods ”, *Economic Journal*, 107, 1997, pp. 372-389.
- [58] CLEMENT S., “ Qualités de vie de la vieillesse ordinaire ”, *Prévenir*, n°33, 1997, p. 169-175.
- [59] CLEMENT S., MANTOVANI J., MEMBRADO M., “ Vivre la ville à la vieillesse : se ménager et se risquer ”, *Les Annales de la recherche urbaine*, n°73, 1997, p. 90-99.
- [60] COENEN-HUTHER J., KELLERHALS J., Von ALLMEN M., *Les réseaux de solidarité dans la famille*, Lausanne, Réalités sociales, 1994.
- [61] COHEN L., “ Old Age: Cultural and Critical Perspective ”, *Annual Review of Anthropology*, 23, pp. 137-157.
- [62] COHEN L., *No Aging in India. Alzheimer's, The Bad Family, and Other Modern Things*, Univ. of California Press, 1998.
- [63] COLIN C. “ L'autonomie des personnes de 80 ans et plus ”, *Gérontologie et société* n°98, septembre 2001.
- [64] COMMAILLE J., STROBEL P., VILLAC M., *La politique de la famille*, Paris, La Découverte, coll. Repères, 2002.
- [65] CRENNER E., “ Famille je vous aide ”, *INSEE Première*, n° 631 Février 1999.
- [66] CRENNER E., “ La parenté : un réseau de sociabilité actif mais concentré ”, *INSEE Première*, n° 600 Juillet 1998.
- [67] CRIBIER F., “ La migration de retraite des Parisiens : l'apport des enquêtes biographiques par cohortes ”, *Espace, population, sociétés*, 1994 (1), pp. 75-83.
- [68] CRIBIER F., “ La vie au grand âge d'une génération de Parisiens (des retraités nés en 1906-1912) ”, *Prévenir*, n°35, 2^e semestre 1998, pp. 99-106.
- [69] CRIBIER F., “ Les générations se suivent et ne se ressemblent pas : deux cohortes de nouveaux retraités parisiens de 1972 et 1984 ”, *Annales de Vaucresson* , n°30-31, 1991, pp. 181-197.
- [70] CRIBIER F., “ La cohabitation à l'époque de la retraite ”, *Sociétés contemporaines*, n°10, 1992, pp. 67-91.

-
- [71] CUTURELLO P., *Regards sur le logement : une étrange marchandise*, actes de l'atelier " Statut d'occupation du logement, 4^{ème} conférence internationale de recherche sur le logement " Les enjeux urbains de l'habitat ", 3-6 juillet 1990, L'Harmattan, 1992.
- [72] CUTTLER D.M., SHEINER L.M., "Policy options for long-term care", *NBER Working Paper*, n°4302, 1993.
- [73] DAVID M.-G., FOULON A., GISSOT C., " Les relations des personnes âgées avec leur entourage ", *Sociétés contemporaines*, n°10, 1992, pp. 111-126.
- [74] DAVID M.-G., STARZEC C., " Aisance à 60 ans, dépendance et isolement à 80 ", *INSEE Première*, n° 447, avril 1996.
- [75] De DONDER P., CREVITS P., *Services formels et informels au bénéfice des personnes âgées : une perspective économique*, GREBE, Faculté des Sciences Sociales de Namur, rapport pour les services fédéraux des affaires scientifiques, techniques et culturelles, 1994
- [76] DEBORDEAUX D., STROBEL P. (dir.), *Les solidarités familiales en questions. Entraide et transmission*, LGDJ, 2002
- [77] DECHAUX J.-H., " Les échanges dans la parenté accentuent-ils les inégalités ? ", *Sociétés contemporaines*, n° 17, 1994.
- [78] DECHAUX J.-H., " Les échanges économiques au sein de la parentèle ", *Sociologie du travail*, n° 1, Dunod, Paris, 1990.
- [79] DECHAUX J.-H., " Les trois composantes de l'économie cachée de la parenté : l'exemple français ", *Recherches sociologiques*, n°3, 1994, pp. 37-52.
- [80] DECHAUX J.-H., " Orientations théoriques en sociologie de la famille : autour de cinq ouvrages récents ", *Revue française de sociologie*, XXXVI, 1995, 525-550.
- [81] DECHAUX J.-H., *Le souvenir des morts : essai sur la filiation*, PUF, 1997.
- [82] DEGENNE A., LEBEAUX M.-O., " L'entraide entre les ménages : un facteur d'inégalité sociale ? ", *Sociétés Contemporaines*, n°8, 1991, p. 21-42.
- [83] DELPHY Christine, " Le patrimoine et la double circulation des biens dans l'espace économique et le temps familial ", *Revue française de Sociologie*, X, 1969, pp. 664-686.
- [84] DERRUPPE J. et ROUZET G., *Précis de déontologie notariale*, Bordeaux, Presses universitaires de Bordeaux, 1991.
- [85] DERRUPPE J., *Le fonds de commerce*, Paris, Dalloz, 1994.
- [86] DUFLO E. et UDRY C., *Intra-household resource allocation in Côte d'Ivoire : social norms, separate accounts and consumption choices*, document de travail du MIT.
- [87] DURKHEIM E., " La famille conjugale ", cours de 1892, in : Durkheim, E. , *Textes III*, Paris, Minuit, p. 35-49, 1975.
- [88] DUTHEIL N., " Les aides et les aidants des personnes âgées ", *Etudes et résultats* n°142, 2001.
- [89] EIDELIMAN J.-S., " Des liens aux relations de parenté. Ethnographie des échanges et contacts familiaux ", mémoire de maîtrise, dir. F. de Singly, J.-H. Déchaux et F. Weber, Univ. Paris V, 2001.
- [90] EIDELIMAN J.-S., " Du handicap à la dépendance ? Etude statistique de situations de vie handicapantes ", mémoire secondaire de DEA, dir. Ch. Baudelot (2^{ème} lectrice A. Gramain), ENS/EHESS, 2003.
- [91] EIDELIMAN J.-S., " Le choix d'une école spécialisée, privée et hors-contrat pour la scolarisation d'enfants handicapés mentaux. Ethnographie d'un choix atypique ", mémoire de DEA, dir. F. Weber, ENS/EHESS, 2003.
- [92] EISEN R. ET SLOAN F (eds), *Long-term care : economic issues and policy solutions*, coll. Developments in health economics and public policy, Dordrecht, Kluwer Academic Publishers, 1996, 335 pages.
- [93] EL MEKKAOUI-DE FREITAS N., LAVIGNE A. et MAHIEU R., " Vieillesse et composition du patrimoine des ménages ", *Cahiers du CERESA-CERDO*, Université de Paris Dauphine, n°3, 2000.

- [94] ENGERS M. et STERN S., “ Long-term care and family bargaining ”, *International economic Review*, Vol 43, n°1, 2002, 73-114.
- [95] ETTNER S. L., “ The effect of medicaid home care benefit on long-term care choices of the elderly ”, *Economic Inquiry*, 32, 1994, pp. 103-127.
- [96] ETTNER S., “ The opportunity costs of elder care ”, *Journal of Human Resources*, Vol 31, n°1, 1996, 189-205.
- [97] EWICK P., SILBEY S. S., *The Common Place of Law : Stories from Everyday Life*, Chicago, Univ. of Chicago Press, 1998.
- [98] FAFCHAMPS M. et QUIUMBING H., “ Social Roles, Human Capital, and the Intrahousehold Division of Labor: Evidence from Pakistan ”, *Oxford Economic Papers*, Vol 55, n°1, 2003, 36-80.
- [99] FAVROT G., *L'activité de soins dans le système d'activité familial. Facteurs d'insertion et de rejet*, rapport de recherche pour le MiRe, 1986.
- [100] FINE A. (ed.), *Adoptions. Ethnologie des parentés choisies*, Paris, Editions de la MSH, 1998
- [101] FOLBRE N. (Ed), *The economics of the family*, Cheltenham UK, Brookfield US, Elgar, 1996.
- [102] FOLBRE N., *The invisible heart : Economics and Family Value*, NY, New Press, 2001.
- [103] FOUGEYROLLAS-SCHWEBEL D., “ Entraide familiale : de l'universel au particulier ”, *Sociétés contemporaines*, n° 17, mars 1994, pp. 51-73.
- [104] FREIDSON E., *La Profession médicale* (1970), Payot, 1984.
- [105] GATEAUX-MENNECIER J., *La Débilité légère, une construction idéologique*, CNRS, 1990.
- [106] GAYMU J., “ Avoir 60 ans ou plus en France en 1990 ”, *Population*, n°6, 1993, pp. 1871-1910.
- [107] GINSBURG F., RAPP R., “ Enabling Disability: Renarrating Kinship, Reimagining Citizenship ”, *Public Culture*, dec. 2001.
- [108] GLAUDE M., SINGLY F. de, “ L'organisation domestique : pouvoir et négociation ” *Economie et Statistique*, n° 187, avril 1986, pp. 3-29.
- [109] GOFFMAN E., *Stigmate. Les Usages sociaux des handicaps*, Minuit, 1975.
- [110] GOKALP C., “ Le réseau familial ”, *Population*, n°6, novembre-décembre 1978, pp. 1077-1093.
- [111] GOLLAC, M. “ Des chiffres insensés ? Pourquoi et comment on donne un sens aux données statistiques ”, *Revue française de sociologie*, XXXVIII-1, janvier-mars 1997, pp. 5-36.
- [112] GOLLAC S., “ L'esprit de famille. Etude d'une composante du lien familial ”, mémoire de maîtrise, dir. J.-H. Déchaux, F. de Singly, et F. Weber, Univ. Paris V, 2000.
- [113] GOLLAC S., “ Les stratégies immobilières de trois familles, raisons familiales et calcul économique ”, mémoire de DEA, dir. F. Weber, ENS/EHESS, 2002.
- [114] GOTMAN A., “ Le logement comme patrimoine familial ”, in Bonvalet C. et Merlin P. (éd.), *Transformations de la famille et habitat*, PUF INED, Paris 1988 ;
- [115] GOTMAN A., *Dilapidation et prodigalité*, Nathan, 1995.
- [116] GOTMAN A., *Hériter*, PUF, 1988.
- [117] GOTMAN A., LAFERRERE A., “ L'héritage ”, in de Singly F. (dir.), *La famille : l'état des savoirs*, La Découverte, 1991.
- [118] GOTMAN A., LAFERRERE A., “ Logement et transmission ”, in *Logement et habitat. L'état des savoirs*, Bonvalet C., Brun J. et Segaud M. (dir), 1998.
- [119] GOTMAN A., MASSON A., “ L'un transmet, l'autre hérite... ”, *Economie et prévision*, “ Héritage ”, n° 100-101, 1991.
- [120] GRAMAIN A., “ Informal care provided by spouse and children for frail elderly : do micro-economic components matter ? ”, *4th European Conference on Health Economics, Paris (France)*, 2002, 7-10 juillet.

- [121] GRAMAIN A., “ Pour une analyse micro-économétrique des comportements de demande d'aide à domicile dans la prise en charge des personnes âgées dépendantes ”, 2002, *XXIIèmes journées de l'Association d'Economie Sociale, Caen(France), 12-13 septembre, communication publiée dans les actes.*
- [122] GRAMAIN A., “ Décisions de recours au système de soins dans la prise en charge des personnes âgées dépendantes : un modèle de choix discret dynamique ”, *Economie et Prévision*, 129-130(3-4), 1998, PP. 239-254.
- [123] GRAMAIN A., GREVY M., JOEL M-E et WITTWER J., “ Le financement familial de la prise en charge d'une personne âgée dépendante : règles de calcul et critères d'équité dans l'application de l'obligation alimentaire à la française ”, Université Paris-Dauphine ; *présenté au colloque de l'ALASS, Lugano, septembre 2003.*
- [124] GRAMAIN A., WEBER F., “ Décrire et modéliser l'économie domestique : manifeste pour une coopération empirique entre ethnographie et micro-économétrie ”, *Genèses*, Vol44, 2001, 127-144.
- [125] GRAMAIN A., WITTWER J., “ Mode de prise en charge des personnes âgées dépendantes : un modèle micro-économétrique de production domestique ”, Université Paris-Dauphine ; *présenté au séminaire “ Economie et Sociologie ” de la Revue Economique, ENS janvier 2004.*
- [126] GRAND A., CLEMENT S, DRUHLE M., “ Les stratégies d'utilisation des services de maintien à domicile par les personnes âgées et leur famille ”, in *Handicap et vieillissement : politiques et pratiques sociales*, ouvrage collectif sous la direction de S. AYME, INSERM (Paris) 1996.
- [127] GRANDJEAN H., KAMINSKI M., LECLERC A., FASSIN D., LANG T. (éds.) *Inégalité et disparités sociales en santé*, Paris, INSERM-La Découverte, 2000.
- [128] GRANET-LAMBRECHTS F., *Les conflits de filiations depuis la loi du 3 Janvier 1972*, Thèse pour le doctorat en droit, Université des sciences juridiques, politiques, sociales et de technologie de Strasbourg, Faculté de droit et de sciences politiques, 1981.
- [129] GUILLEMARD A.-M., *Le déclin du social. Formation et crise des politiques de la vieillesse*, Paris, PUF, 1986
- [130] GUTTMAN J., “ Self-Enforcing Reciprocity Norms and Intergenerational Transfers: Theory and Evidence ”, *Journal of Public Economics*, Vol 81, n°1, 2001, 117-51.
- [131] HAREVEN T. K. (ed.), *Aging and generational relations over the life course. A historical and cross-cultural perspective*, Berlin, Walter de Gruyter, 1996.
- [132] HARTOG Hendrick, *Man and Wife in America*, Harvard Univ. Press.
- [133] HIEDEMANN B. et STERN S., “ Strategic play among family members when making long-term care decisions ”, *Journal of Economic Behavior and Organization*, Vol 40, n°1, 1999, pp. 29-57.
- [134] HOERGER T., PICONE G. et SLOAN F.A., “ Public subsidies, private provision of care and living arrangements of the elderly ”, *Review of Economics and Statistics*, Vol 78, n°3, 1996, 428-440.
- [135] INSEE, *Economie et prévision*, “ Héritage ”, n° 100-101, 1991.
- [136] JOËL M.-E., “ La prestation autonomie : principes, avantages, inconvénients et risques économiques ”, *Gérontologie et société*, n° 103, 1997.
- [137] JOËL M.-E., GRAMAIN A., COZETTE E., COLVEZ A., “ Situation économique et qualité de vie des aidants aux malades atteints de démence sénile de type Alzheimer ”, *Revue économique*, 51, 2000, pp. 163-184.
- [138] KAUFMANN J.-C. (éd.), *Faire ou faire-faire ? Famille et services* Presses universitaires de Rennes, 1996.
- [139] KERSCHEN N., "La reconnaissance de la dépendance comme un nouveau risque de la sécurité sociale : le modèle allemand et le projet luxembourgeois", *Revue française des affaires sociales*, numéro hors série, 1997, pp. 205-214.
- [140] LABORDE-BARBANEGRE M., "La filiation en question. De la loi du 3 janvier 1972 aux lois sur la bioéthique", in FINE A. (dir.), *Adoptions. Ethnologie des parentés choisies*, Paris, Editions de la MSH, 1998, pp.177-204.

- [141] LACAN L., “ Ethnographie des conflits familiaux entre obligés alimentaires : comment se décide la prise en charge d’une personne âgée ”, mémoire de maîtrise, dir. J.-H. Déchaux, F. de Singly, et F. Weber, Univ. Paris V, 2002.
- [142] LAFERRERE A., “ Les donations, surtout de l’immobilier ”, *INSEE Première*, n° 169, 1991.
- [143] LAFERRERE A., “ Le rôle de la transmission du patrimoine au sein de la famille ”, in “ Relations familiales ”, *Gérontologie et Société*, 68, Cahiers de la Fondation nationale de Gérontologie, 1994.
- [144] LAFERRERE A., “ Les mesures volontaires de transmission du patrimoine et la protection du conjoint survivant ”, in Pestieau P. (éd.), *Héritage et transferts entre générations*, De Boeck Université, 1994.
- [145] LAMAISON P., “ La diversité des modes de transmission : une géographie tenace ”, *Etudes rurales*, n° 110-111-112, avril-décembre 1988.
- [146] LAFERRERE A., “ Comment le logement est-il transmis d’une génération à la suivante ”, *Cahiers de l’IAURIF*, 122, 1998.
- [147] LANGOUËT G. (dir.), *L’Enfance handicapée en France*, Hachette, 1999.
- [148] LAWTON M.P., BRODY E.M., “ Assessment of older people : self maintaining and instrumental activities of daily living ”, *The Gerontologist*, 9(3), 1969, pp. 179-186.
- [149] LEFEBVRE-TEILLARD A., *Introduction historique au droit des personnes et de la famille*, Paris, PUF, 1996.
- [150] LENOIR R., *Généalogie de la morale familiale*, Paris, Le Seuil, coll. Liber, 2003.
- [151] MAASSEN VAN DEN BRINK H., GROOT W., “ A household production model of paid labor, household work and child care ”, *De Economist*, 145(3), 1997, pp. 325-343.
- [152] MALO-SOUN E., *Des malades d’Alzheimer et leurs familles*, UBO, 30/11/99
- [153] MANSKI C., “ Economic analysis of social interactions ”, *Journal of economic perspective*, Vol 14, n°3, 2000, 115-136.
- [154] MARPSAT M., “ Les échanges au sein de la famille. Héritages, aides financières, garde des enfants et visites aux grands-parents ”, *Economie et Statistique*, n° 239, janvier 1991.
- [155] MARTIN C., “ Recomposer l’espace intime et familial ”, *Terrain*, “ Rester liés ”, 36, mars 2001, pp. 17-32.
- [156] MARTIN C., LESEMANN F., *Les personnes âgées. Dépendance, soins et solidarités familiales*, Paris, La documentation française, 1993
- [157] MASSON A. et PESTIEAU P., “ Types et modèles d’héritage et leurs implications ”, *Economie et prévision*, “ Héritage ”, n° 100-101, 1991.
- [158] MASSON A., *Trois aperçus économiques du lien intergénérationnel*, Paris, éditions de l’Ehess, à paraître, 2003.
- [159] MCFALL S. et MILLER H., “ Caregiver burden and nursing home admission of frail elderly persons ”, *Journal of Gerontology : social sciences*, 47B(2), 1992, S73-79.
- [160] MENAHEM G., “ Trois modes d’organisation domestique selon deux normes familiales font six types de famille ”, *Population*, vol. 43, n° 6, 1988, pp. 1005-1034.
- [161] MEYER M. H., (ed.), *Carework : Gender, Labor and the Welfare State*, NY, Routledge, 2000.
- [162] MOREAU A., *Le notaire dans la société française : d’hier à demain*, Paris, Economica, 1999.
- [163] MOREAU A., *Les métamorphoses du scribe : histoire du notariat français*, Perpignan, Socapress, 1989 ;
- [164] MORMICHE P., “ Le handicap se conjugue au pluriel ”, *INSEE Première*, n° 742, octobre 2000.
- [165] MORMICHE P., “ Les personnes dépendantes en institution ” *INSEE Première*, n° 669, août 1999.
- [166] MUEL F., “ L’École obligatoire et l’invention de l’enfance anormale ”, *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°1, 1975.

- [167] MUEL-DREYFUS F., “ L’initiative privée. Le ‘terrain’ de l’éducation spécialisée ”, *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 32-33, 1980.
- [168] NADER Laura, *The Life of the Law*, California, 2002.
- [169] OCDE., “Le vieillissement dans les pays de l’OCDE : un défi fondamental pour la politique”, *Etudes de politiques sociales*, n°20, 1996, 125 pages.
- [170] PAILLAT P., “ La famille des salariés du secteur privé à la veille de la retraite, I. Le réseau familial ”, *Population*, n°3, 1983, pp. 527-552.
- [171] PAILLAT P., “ La famille des salariés du secteur privé à la veille de la retraite, II. Les relations familiales ”, *Population*, n°3, 1983, pp. 959-974.
- [172] PALIER Bruno, *Gouverner la Sécurité sociale : les réformes du système française de protection sociale depuis 1945*, PUF, 2002.
- [173] PARANT A., “ Longévité et retraite ”, *Population et sociétés*, n°310, février 1996.
- [174] PENEFF, J. “ The observers observed : French survey researchers at work ”, *Social Problems*, University of California Press, vol 35, n°5, dec 1988, pp. 520-535.
- [175] PEZZIN L., et SCHONE, “ Intergenerational household formation, female labor supply and informal caregiving : a bargaining approach ”, *Journal of Human Resources*, Vol 34, n°3, 1999, 475-503.
- [176] PEZZIN L., et SCHONE, “ The allocation of resources in intergenerational households : adult children and their elderly parents ”, *American Economic Review*, Vol 87, n°2, 1997, 460-464.
- [177] PEZZIN L., KEMPER P. et RESCOVSKY J., “ Does publicly provided home care substitute for family care? Experimental evidence with endogeneous living arrangements ”, *Journal of Human Resources*, Vol 31, n°3, 1996, 650-76.
- [178] PINELL P., ZAFIROPOULOS M., “ La Médicalisation de l’échec scolaire, de la pédopsychiatrie à la psychanalyse infantile ”, *Actes de la Recherche en Sciences sociales*, n° 24, nov. 1978.
- [179] PINELL P., ZAFIROPOULOS M., *Un Siècle d’échecs scolaires (1882-1982)*, éd. ouvrières, 1983.
- [180] PISON G., “ La population de la France en 2001 ”, *Population et sociétés*, n°378, avril 2002, pp. 1-4.
- [181] PITROU A., “ Le soutien familial dans la société urbaine ”, *Revue française de sociologie*, XVIII, 1977, pp. 47-84.
- [182] PITROU A., *Les solidarités familiales. Vivre sans famille ?* Toulouse, Privat, 1978 (édition augmentée et remise à jour, 1992).
- [183] PLAISANCE É., “ Les Enfants handicapés à l’école ”, p. 139, in PAUGAM Serge, *L’Exclusion. L’État des savoirs*, La Découverte, 1996.
- [184] POISSON J.-P. *Essai de notariologie*, Paris, Economica, 2002.
- [185] POISSON J.-P., *Notaires et société : travaux d’histoire et de sociologie notariales*, Paris, Economica, 1985.
- [186] *Prévenir*, “ Formes et sens du vieillir ” n°35, n° spécial, 2^e semestre 1998.
- [187] RAVAUD J.-F., “ Modèle individuel, modèle médical, modèle sociale : la question du sujet ” in “ Les enjeux de la Classification internationale des handicaps ”, Actes de la journée d’étude du CTNERHI 22/10/98, *Handicap*, n° 81, 1-3 1999.
- [188] RAVAUD J.-F., LETOURMY A., VILLE I., “ Les méthodes de délimitation de la population handicapée : l’approche de l’enquête de l’Insee Vie quotidienne et santé ”, *Population-F*, vol 57, n°3, pp. 541-566.
- [189] RAVAUD J.-F., MORMICHE P., “ Handicaps et incapacités ”, in GRANDJEAN H., KAMINSKI M., LECLERC A., FASSIN D., LANG T. (éds.) *Inégalité et disparités sociales en santé*, Paris, INSERM-La Découverte, 2000.
- [190] ROSENTAL P.-A., *Les sentiers invisibles. Espace, familles et migrations dans la France du 19^e siècle*, Paris, EHESS, 1999.

- [191] ROUZET G., *Mémento sur le secret professionnel notarial*, Bordeaux, Presses universitaires de Bordeaux, 1997.
- [192] ROZENKIER A., “ L’aide à la dépendance, une affaire de famille ”, *Gérontologie et société*, n°89, juin 1999, pp. 21-33.
- [193] SAILLANT F., “ Femmes, soins domestiques et espace thérapeutique ”, *Anthropologie et Sociétés*, 23(2), 1999, pp. 15-39.
- [194] SAYN I. et CHOQUET L-H, “ Obligation alimentaire et solidarités familiales. Entre droit civil, protection sociale et réalités familiales ”, Paris : LGDJ ; 2000.
- [195] SCHULTE B., “Types of benefits and services”, in *The transformation of social security systems in central and eastern Europe*, ouvrage collectif sous la direction de B. von MAYDELL et E.M. HOHNERLEIN, Leuven, Peeters Press, 1994
- [196] SERVERIN E, “ Les processus juridiques de répartition des coûts de la prise en charge des personnes âgées entre la solidarité familiale et la solidarité sociale ”, *Revue de Droit Sanitaire et Social*, 1992, n°3, 526-542.
- [197] SINGLY F. (de), “ Enfants adultes. Vers une égalité de statuts? ”, *Encyclopedia Universalis*, Paris, 2004.
- [198] SINGLY F. (de), MARTIN C., MUXEL A., BERTAUX-WIAME I., MARUANI M., COMMAILLE J., (dir.), *La famille en questions. Etat de la recherche*, Paris, Syros, Institut de l'enfance et de la famille, 1996.
- [199] SINGLY F. (de), *Sociologie de la famille contemporaine*, Nathan, 1996
- [200] SLOAN F.A, HOERGER T. et PICONE G., “ Effects of strategic behavior and public subsidies and families savings and long-term care decisions ”, dans *Long-term care : economic issues and policy solutions*, Eisen and Sloan (eds.) Kluwer Academic Publishers (Dordrecht), 1996, 45-78.
- [201] *Sociétés contemporaines*, “ Transmissions patrimoniales ”, n° spécial sous la direction de T. BARTHELEMY, n° 54, 2004.
- [202] SOLDI B. J., FREEDMAN V. A., “ Care of the Elderly : division of Labor Among the Family, Market and State ”, in *Demography of Aging*, ouvrage collectif sous la direction de L. G. MARTIN et S.H. PRESTON, Washington DC, National Academy Press, 1994.
- [203] SOUTRENON E., "L'impossible relation à la dépendance et aux personnes âgées dépendantes. Contribution à l'étude de la gestion sociale de la mauvaise conscience ", mémoire de l'IEP de Paris, sous la direction de Rémi LENOIR (CSE, Paris I), 1996.
- [204] STERN S. , “Estimating family long-term care decisions in the presence of endogeneous child characteristics”, *Journal of Human Resources*, 30(3), 1995, pp. 551-580.
- [205] STIKER H.-J., *Corps infirmes et sociétés*, Dunod, 1997.
- [206] THERY I., *Le démariage. Justice et vie privée*, Paris,, Editions Odile Jacob, édition revue et corrigée 1996 (première édition 1993).
- [207] TWIGG J., GRAND A., “ Contrasting Legal Conceptions of Family Obligations and Financial reciprocity in the Support of Older People : France and England ”, *Ageing and Society*, 1998, 18 (2), p. 131-146.
- [208] VERNIER B., *La genèse sociale des sentiments. Aînés et cadets dans l'île grecque de Karpathos*, Paris, EHESS, 1991.
- [209] VIAL M., *Les Enfants anormaux à l'école. Aux origines de l'éducation spécialisée 1882-1909*, A. Colin, 1990.
- [210] VILLENEUVE-GOKALP C., “ Incidences des charges familiales sur l'organisation du travail professionnel des femmes ”, *Population*, 37(2), 1982, 267-298.
- [211] WEBER F., “ Penser les collectifs ”, in MASSON A, *Trois aperçus économiques du lien intergénérationnel*. Paris, éditions de l'Ehess, à paraître, 2003.
- [212] WEBER F., “ L'ethnographie armée par les statistiques ”, *Enquête / Anthropologie, Histoire, Sociologie*, n°1, pp. 153-165.

-
- [213] WEBER F., “ Pour penser la parenté contemporaine. Maisonnée et parentèle, des outils de l’anthropologie ”, in DEBORDEAUX D., STROBEL P. (dir.), *Les solidarités familiales en questions. Entraide et transmission*, LGDJ, 2002
- [214] WEBER F., “ Settings, interactions and things. A plea for multi-integrative ethnography ”, *Ethnography*, vol 2(4), 2001, pp. 475-499.
- [215] WEBER F., 2000, “ Transactions marchandes, échanges rituels, relations personnelles ”, *Genèses* 41, 85-107
- [216] WEBER F., GOJARD S., GRAMAIN A. (dir.), *Charges de famille. Dépendance et parenté dans la France contemporaine*, La Découverte, 2003
- [217] Wise D. (Ed), “ Advances in the Economics of Aging ”, coll : NBER Project Reports, Chicago, University of Chicago Press, 1996.
- [218] ZARCA B., “ Proximités socioprofessionnelles entre germais et allés. Une comparaison dans la moyenne durée ”, *Population*, 1, 1999, pp. 37-72.